

La certification **NF Ameublement**



EN QUELQUES MOTS...

Depuis plus de 70 ans, NF Ameublement accompagne les consommateurs, les aidant ainsi à naviguer au milieu du tumulte des messages publicitaires. À une époque où la qualité des produits, leur sécurité et leur impact environnemental tiennent une place cruciale dans la vie quotidienne, de plus en plus de consommateurs attendent de leurs meubles qu'ils s'inscrivent dans cette perspective.

PRODUITS CONCERNÉS

Les garanties concernent les meubles à usage domestique :

- Mobilier de cuisine et de salle de bains
- Sièges (fauteuils, canapés, relax, convertibles...)
- Mobilier de chambre à coucher, salon, séjour (tables, lits, meubles de rangement...)

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

Avant d'obtenir la certification NF Ameublement, les meubles subissent des tests sévères portant sur la sécurité, la durabilité, la conception et la qualité d'exécution. La certification prend en compte un ensemble de critères plus stricts que les normes et les obligations légales françaises, qui sont elles-mêmes plus exigeantes que les normes européennes.



Conception



Durabilité



Qualité
d'exécution



Sécurité

AVANTAGES ET GARANTIES



Pour les consommateurs : En achetant un meuble certifié NF Ameublement, vous êtes assurés d'acheter un meuble sûr, solide, durable et sain, au-delà des exigences réglementaires.



Pour les fabricants : Engagés dans cette démarche volontaire, vous valorisez la qualité de vos produits, votre savoir-faire d'entreprise et votre maîtrise industrielle. En faisant certifier vos produits, vous apportez aux distributeurs et aux consommateurs la preuve de leur qualité.



Pour les distributeurs : La renommée de la certification NF Ameublement est incontestable auprès du grand public, étant perçue comme la garantie suprême de sécurité et de qualité. Elle se traduit par une augmentation significative des ventes et une amélioration notable de la satisfaction client !

FCBA, ORGANISME CERTIFICATEUR

Avant de certifier un meuble, l'Institut Technologique FCBA – organisme indépendant et impartial – effectue une série d'essais et un audit en entreprise. Une fois le produit certifié, FCBA réalise des essais de suivi et des audits minima annuels pour maîtriser les éventuelles modifications (de conception ou de processus de fabrication) et s'assurer que les produits déjà certifiés sont toujours conformes au référentiel. Exemples d'essais réalisés :

○ **Charge statique assise et dossier d'un siège :**

Simuler une personne qui s'assoit puis s'adosse dans son siège

○ **Choc de verre en partie basse :**

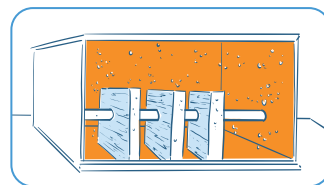
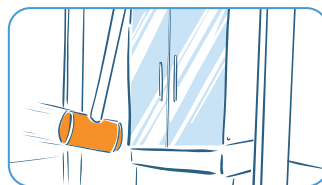
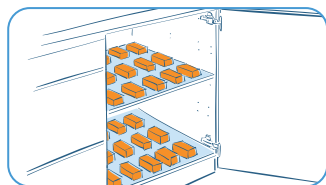
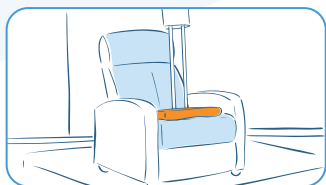
Simulation de la tête d'un enfant venant frapper le verre en partie basse

○ **Surcharge d'un meuble de rangement :**

Simulation d'un meuble de cuisine surchargé de piles de verres et d'assiettes

○ **Condensation :**

Simuler les effets de condensation et de vapeur d'eau produites par les hottes aspirantes ou lave-vaisselles sur les éléments de cuisine



En savoir plus sur la marque



10, rue Galilée
CS 81050 Champs-sur-Marne
77447 Marne-la-Vallée Cedex 2
+33 (0)1 72 84 97 84

Contact :
ameublement@fcba.fr

Visitez notre site web :
certification-ameublement.fcba.fr